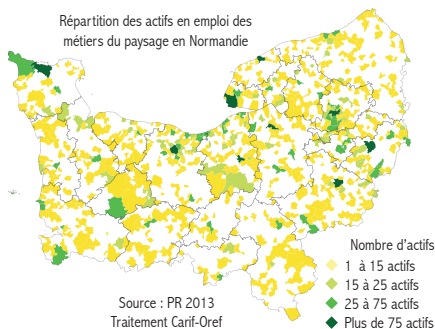


LES CHIFFRES

Répartition des actifs en emploi des métiers du paysage en Normandie



Source : PR 2013
Traitement Carif-Oref

LES EMPLOIS

1 730* offres d'emploi ont été diffusées, en 2016, par Pôle emploi et ses partenaires sur l'ensemble des métiers du paysage.

Parallèlement, 6 693* demandeurs d'emploi étaient inscrits sur ces métiers.

* estimation

Source : Pôle emploi - Traitement Carif-Oref

“ Les métiers du paysage regroupent **9 331 actifs*** en Normandie ”

LES PERSPECTIVES

ZÉRO PHYTOS

Depuis le 1er janvier 2017 avec l'application de la loi Labbé, l'usage des produits phytosanitaires est devenu interdit dans l'espace public. Cette nouvelle réglementation, bienvenue pour l'environnement et la santé, bouleverse les pratiques professionnelles des agents qui doivent gérer ces espaces avec des moyens alternatifs tout en conservant la même intensité d'entretien.

LES ENTREPRISES

L'Unep recense 1 710 entreprises du paysage en Normandie. Ces établissements travaillent pour des particuliers (48 % du chiffre d'affaires), sur les marchés publics (26 %) et auprès d'entreprises privées (24 %).

L'activité de création de jardins et d'espaces verts est majoritaire (54 % du chiffre d'affaires) par rapport à celle d'entretien (46 %).

Source : Union nationale des entreprises du paysage (Unep) 2017

DES BÂTIMENTS VÉGÉTALISÉS

Face aux évolutions de la réglementation en matière de biodiversité et au développement des politiques d'aménagement davantage tournées vers l'écologie et la biodiversité, la démarche de végétalisation des villes connaît un fort développement depuis quelques années. Les professionnels du paysage répondent à ces exigences en concevant notamment des façades et des toits végétalisés. Ils contribuent ainsi à la préservation de la biodiversité et à l'amélioration du confort urbain (meilleure gestion des eaux de pluie et de l'isolation thermique et phonique des bâtiments).

95 % d'hommes dans les métiers du paysage

29 % des actifs* ont moins de 30 ans

Âge moyen : **39 ans**

54 % des actifs* sont en emploi pérenne : en CDI, fonctionnaires ou artisans

5 % des actifs* sont en apprentissage

80 % des actifs* travaillent à temps plein

40 % des actifs* ont un niveau CAP/BEP : niveau de formation le plus représenté

* actifs en emploi

Source : Insee - RP 2013 - Traitement Carif-Oref

Périmètre : nomenclature groupe formation emploi - Carif-Oref de Normandie



Carif-Oref de Normandie
Site de Caen Unicité Bat A
10, rue Alfred Kastler 14000 Caen
Site de Rouen 115, bd de l'Europe
76176 Rouen Cedex 1

Cité des Métiers de Normandie
115, bd de l'Europe
76100 Rouen



Directeur de publication :
Laurent Laouénan / Carif-Oref
Conception et réalisation :
Nadine Dudouble / Carif-Oref
Avec la participation de :
Céline Vatine / Cité des Métiers
Avril 2018

Crédits photos : Adobe Stock

11

FLASH métiers

Avril 2018



MÉTIERS DU PAYSAGE

EN NORMANDIE

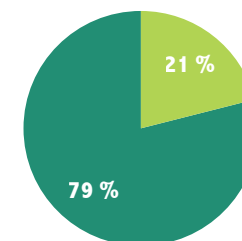
PAYSAGE : DES MÉTIERS DE TERRAIN AU SERVICE DE LA NATURE

Pour créer sur plan des jardins, réaliser des murs et toitures végétalisés, concevoir des terrains sportifs ou encore entretenir les espaces verts, les professionnels du paysage doivent faire preuve de créativité, maîtriser des techniques de travail très diversifiées et être à l'écoute des exigences des clients.

Avec l'intérêt croissant pour les espaces verts et les préoccupations environnementales grandissantes des particuliers comme des collectivités locales, les besoins en terme d'aménagements paysagers sont en plein essor. Les entreprises du paysage proposent des emplois qualifiés à tous les niveaux de formation et recherchent des savoir-faire et des compétences de plus en plus diversifiés notamment avec l'arrivée des nouvelles technologies dans les jardins (monitoring végétal, robots de tonte, etc.). Les qualités les plus prisées par les professionnels du paysage sont l'autonomie, la polyvalence, la capacité d'adaptation, le soin et la rigueur. Enfin, le domaine très largement masculin, se féminise de plus en plus.

0,72 % des actifs* de Normandie

Répartition des actifs* des métiers du paysage



● Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
● Ouvriers

Source : Insee - RP 2013 - Traitement Carif-Oref
* actifs en emploi



Vincent Adeline, président de l'Union nationale des entreprises du paysage (Unep) Normandie

« Les espaces verts sont aujourd'hui plébiscités par l'ensemble de la population. Ces espaces, pour la plupart créés par l'homme, doivent être entretenus pour rester attractifs. Ils doivent aussi respecter la biodiversité, en maintenant et préservant la faune et la flore existantes. Les professionnels du paysage doivent trouver un équilibre entre le respect des bonnes pratiques du métier et la préservation de la nature. Leur domaine de compétence est très large : tonte, taille, élagage, arrosage, plantation, engazonnement, maçonnerie paysagère, allées, toits végétalisés, plantes d'intérieur... Bien que le paysage soit une branche en plein essor, très à la mode et en pleine mutation grâce aux nouvelles technologies, la profession est en manque de personnel. »



MÉTIERS



ILS ONT LA PAROLE



FORMATIONS



LES MÉTIERS DE L'ARCHITECTURE DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

- Architecte paysagiste
- Architecte paysagiste urbain/e
- Ingénieur/e paysagiste*

LES MÉTIERS DE LA CRÉATION ET DE L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

- Agent/e d'entretien des parcs et jardins
- Aide jardinier/ère
- Conducteur/rice de travaux paysagers
- Chef/fe d'équipe d'entretien des espaces verts
- Chef/fe d'équipe paysagiste
- Jardinier/ère
- Jardinier/ère d'espaces verts
- Jardinier/ère paysagiste
- Jardinier/ère paysagiste en collectivité
- Manœuvre des espaces verts
- Ouvrier/ère d'entretien des espaces verts
- Ouvrier/ère des espaces verts
- Ouvrier/ère du paysage
- Ouvrier/ère paysagiste
- Technicien/ne paysagiste

LES MÉTIERS DE L'ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS

- Agent/e d'aménagement des haies et fossés
- Agent/e d'entretien de la nature
- Agent/e d'entretien des espaces naturels
- Agent/e d'entretien des rivières
- Agent/e d'entretien nature du littoral
- Agent/e d'entretien nature et biodiversité
- Agent/e aménagement des circuits pédestres, équestres, VTT
- Chef/fe d'équipe d'entretien d'espaces naturels
- Jardinier/ère en espaces naturels

Pour des questions de nomenclature, certains métiers, relevant également du paysage, sont classés dans d'autres domaines (bâtiment, commerce, exploitation forestière, etc.). C'est le cas des métiers suivants :

- Chargé/e d'étude
- Chef/fe d'entreprise/d'agence
- Chef/fe de chantier
- Commercial/e
- Concepteur/trice infographiste
- Conducteur/trice d'engins
- Elagueur/euse
- Ouvrier/ère en maçonnerie
- Paysagiste d'intérieur...

* Métier en témoignage

Liste non exhaustive

MARGAUX DELPORTE

Paysagiste concepteur
DPLG - Stone & Garden
Paysagistes

Quel est votre métier ?

Je suis paysagiste concepteur DPLG (Diplômée par le Gouvernement), je conçois des études paysagères et réalise des projets d'aménagements extérieurs. Je travaille souvent en équipe avec des architectes, urbanistes, ingénieurs, éclairagistes... Actuellement, je travaille sur des projets d'aménagement de jardins pour des particuliers, où je dessine le projet en plan et en perspectives pour que le client puisse se projeter dans l'espace le plus facilement possible.

Quels sont les atouts nécessaires pour exercer ce métier ?

Il faut être créatif, curieux, apprendre à se projeter, à visualiser l'espace et le comprendre en prenant en compte les facteurs historiques, culturels, les usagers, le climat, les matériaux, le sol, la végétation locale... Il faut avoir une capacité d'analyse fine de ce qui nous entoure, afin de proposer un projet qui soit en osmose avec le site, le lieu sur lequel on travaille. Et côté chantier, il faut être endurant, avoir une bonne condition physique et ne pas avoir peur des aléas météo !

SOLANGE PICOT

Étudiante en BTSA Aménagements paysagers

Quel est votre parcours ?

Je suis actuellement en deuxième année de BTSA Aménagements paysagers après avoir passé un Bac Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (Stav) dans le Calvados.

Pour quelles raisons avez-vous fait le choix de ces études ?

A la base je voulais travailler dans le domaine équin. Cependant, la formation ne me convenant pas, je me suis rapidement réorientée. Aimant la nature, le dessin, la création et le contact avec la population, je me suis lancée dans le BTSA Aménagements paysagers.

Quels sont les atouts nécessaires pour exercer ce métier ?

Je pense que pour exercer dans le domaine du paysage, il faut de la rigueur, ne pas avoir peur du travail physique, être dynamique, savoir prendre des initiatives et être autonome. Il faut aimer le travail d'équipe et avoir un bon sens du contact avec la clientèle.

Pour consulter l'intégralité des témoignages :



www.citedesmetiersnormandie.fr
www.onisep.fr
www.trouvermaformation.fr

LES FORMATIONS INITIALES NORMANDES

- Certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA) Jardinier paysagiste
- CAPA Métiers de l'agriculture
- CAP Maintenance des matériels option C Matériels d'espace verts
- Brevet professionnel (BP) Aménagements paysagers
- Brevet professionnel agricole (BPA) Travaux d'aménagements paysagers*
- Bac pro Maintenance des matériels option C Matériels d'espaces verts
- Bac Pro Aménagements paysagers
- Bac Pro Technicien géomètre-topographe
- Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) Aménagements paysagers
- Certificat de spécialisation (CS) Constructions paysagères
- CS Diagnostic et taille des arbres

* Formations en témoignage

Liste non exhaustive

FORMATION CONTINUE

“ En Normandie, **29 organismes** de formation et **35 formations*** préparent aux métiers du paysage en formation continue ”

La Région Normandie et Pôle emploi financent une vingtaine de formations conventionnées sur fonds publics en lien avec les métiers du paysage dont le Titre professionnel de Technicien des espaces verts, le Titre professionnel Ouvrier du paysage, le CAPA Jardinier paysagiste, le BP Aménagements paysagers ou encore le Titre d'Agent d'entretien de l'espace rural.

Source : www.trouvermaformation.fr

* formations déclarées par les organismes de formation au 16 mars 2018